

Les Maisons
de Cognac

FRANCE

**RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RÉUNION DE
FAMILLE DU 9 JUILLET 2024**

- Les membres du SMC doivent s'engager à respecter les règles du droit de la concurrence. En conséquence, toutes les réunions du SMC doivent être menées dans le strict respect du droit français et européen de la concurrence :
 - **A cet égard, tout membre du SMC doit s'abstenir de communiquer, à tout moment, toute information confidentielle relative à sa société, telle que, par exemple, des informations stratégiques sur ses prix, ses conditions commerciales, les quantités produites et/ou vendues, ses marges commerciales....**
 - **Les membres s'engagent par ailleurs à ne pas échanger sur des sujets qui se situeraient en dehors de l'ordre du jour diffusé préalablement à la réunion et, éventuellement, revu mais toujours communiqué préalablement.**
- Tout manquement aux règles du droit de la concurrence expose l'entreprise et/ou ses représentants ainsi que l'organisme professionnel auquel l'entreprise est adhérente à des sanctions pécuniaires très lourdes (sanctions administratives notamment, infligées par les autorités de concurrence). Des sanctions pénales et/ou civiles peuvent également s'ajouter aux sanctions pécuniaires.
- Le SMC est très attaché et engagé dans le strict respect du droit de la concurrence et sera donc très vigilant s'agissant de tout comportement de ses membres qu'elle considérerait comme étant non-conforme à la réglementation en vigueur.



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SMC

16h – 17h30

Approbation de l'ordre du jour et du relevé de décisions de la précédente réunion

Validation

5 mn

Situation des marchés : définir l'objectif de ce point, le rythme, la répartition des rôles (BNIC / SMC – Maisons)

Discussions

20mn

Séminaire du SMC :

- Rappel du programme
- Choix d'une thématique
 - Par exemple :
 - Plan d'actions France
 - Fonctionnement filière / Siège : comment avancer de manière constructive – comment préparer l'avenir ?

Information

20mn

Stratégie Etats-Unis : avancement et prochaines étapes

Décision

20mn

Statuts du SMC :

- Représentation de Campari – proposition de décision du CA
- Administrateurs « stagiaires » : validation des objectifs
- Administrateurs de droit : continuité de l'article définissant les 5 administrateurs de droit.

Décision

30 mn

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU RELEVÉ DE DÉCISION DE LA DERNIÈRE RÉUNION

⇒ **DECISION ATTENDUE :**

- 1) **Approuvez-vous l'ordre du jour?**
- 2) **Approuvez-vous le relevé de décision du Conseil d'administration du 12 juin 2024?**

SITUATION DES MARCHÉS :

Décision : définir l'objectif et les modalités de ce point

- **Objectifs :**

- ✓ Préparation du comité permanent : point d'actualité à la viticulture ?
- ✓ Discussions interne SMC ?

- **Instance**

SMC / Famille ?

- **Rythme**

Toutes les reunions SMC ou Famille ? Tous les comités permanents ? X reunions par an ? Au cas par cas selon l'actualité?

- **Rôles :**

BNIC (GT Marché)? SMC (Coeur de métier Maisons)

PRÉPARATION DU SÉMINAIRE DU SMC :

- ⇒ **Validez-vous le programme ?**
- ⇒ **Validation de la thématique envisagée.**

Lundi 15 Juillet 2024

13h00 Départ de Cognac
20h00 Arrivée à Beaune
20h30 Dîner au Bon Accueil chez Nono
22h30 Check-in à l'hôtel

Mardi 16 Juillet 2024

08h30 Départ de l'hôtel en bus
09h00 Réunion dans les locaux de la FNEB
11h30 Intervention de Pierre Gernelle,
Directeur Général de la FNEB
12h15 Déjeuner au Couvent des Jacobins
14h00 Cuvierie Louis Jadot
15h45 Caves de Joseph Drouhin
17h15 Cité des Climats et des Vins
18h45 Retour à l'hôtel
20h00 Départ pour le Château de
Chassagne
20h30 Dîner avec les membres du CA de
l'UMVGB : Domaines & Maisons Famille
PICARD

⇒ **Dotations bouteilles pour cadeaux
et cocktail du mardi soir**

Mercredi 17 juillet 2024

08h30 Départ de l'hôtel
09h00 Visite au Domaine Faiveley
11h00 Visite & Déjeuner Maison
Boisset
14h00 Départ en Bus de Nuits-Saint-
Georges
21h00 Arrivée à Cognac

⇒ **Pour les personnes qui prennent le train
mercredi soir avez-vous besoin d'un plateau
repas ?**

- Plan d'actions France
- Fonctionnement filière / Siège : comment peut-on avancer de manière constructive – comment préparer l'avenir ?
- Autres ?

STRATÉGIE ETATS UNIS :

AVANCEMENT ET PROCHAINES ÉTAPES

⇒ **Décision attendue :** validez-vous les prochaines étapes ?

Objectif : Création d'une alliance long terme pour défendre nos intérêts communs

Producteurs US

- **Lead :** Maisons
=> Organisation pratique SMC + appui de l'ambassade de France
- **Période :** **Mi-octobre 2024, en amont des élections**
- **Qui :** Représentants des Maisons de Cognac en France // Producteurs Kentucky et Tennessee

⇒ **Actions**

- Délivrable : un élément qui fera vivre la relation.
- Recommandation reçue : assurer une couverture médiatique. Les journalistes ont une capacité de faire remonter des messages politiques de manière indirecte.

⇒ **Messages clés :** l'interdépendance de nos secteurs, entre les producteurs, sur des territoires différents. Co bénéficiaires d'une relation commerciale apaisée entre l'UE et les US, favorable aux investissements.

⇒ **Animation de la relation sur le long terme**

- Base conjoncturelle : L'actualité politique/économique permettra de donner du fond aux échanges
- Base structurelle : connexions, convergences, synergies sur l'état du commerce mondial, durabilité&RSE, de consommation responsable.
- Soutien à la demande d'enregistrement de l'IG en Europe (lead BNIC)



Déroulé possible (tbc)

J1 Kentucky	J2 Kentucky/Tennessee	J3 Tennessee
<ul style="list-style-type: none">• Visite d'un gros producteur (possible chez PR)• Déjeuner PR (Pierre Joncourt)• Réunion échange KDA• Diner KDA	<ul style="list-style-type: none">• Visite d'un craft distiller• Rencontre politique (Gouverneur/ Congressman à voir avec la KDA et en transparence avec DISCUS)?• Déjeuner• Trajet vers Tennessee (4h)• Rencontre Tennessee * Distillers Guild• Diner Tennessee Distillers Guild	<ul style="list-style-type: none">• Visite Jack Daniel• Rencontre politique ?• Déjeuner Brown Foreman• Visite Craft Distillers <p>⇒ Déclaration commune SMC/KDA/TDG communiqué ou MoU</p>

Principaux éléments de charges	Coût / personne
Aller-retour Paris – Kentucky North	1 610€ (Eco) 4 940€ (Business)
Hôtel 4/5 étoiles dans le centre du Kentucky – 275 x4	1 100€
Aller-retour Kentucky/Tennessee	2 000€
Aller-retour Angoulême/Paris trains	130€
Repas 50-70 x 8	560€
TOTAL / Personne	6-8 000€

- A COURT TERME :



- Réunion des Affaires Publiques USA + DISCUS + Spirits Europe + SMC + BNIC + FEVS. (idéalement avant fin juillet)



- Contact à prendre

- Ambassade de France aux USA => Accompagnement ou appui politique
- Kentucky Distillers Association (congrès de la World Spirits Alliance le 10 juillet)
- Tennessee Distillers Guild



=> objectif : 1^{er} contact autour du projet de nouer des liens entre producteurs et nos objectifs respectifs



- Contacts pris : Brown Forman et Beam (contact FFS)

⇒ **Décision attendue :** validez-vous la stratégie et les prochaines étapes ?

Prochaines étapes	Echéances
Validation de la stratégie	09-07-2024
Echanges avec les parties prenantes : producteurs et associations, ambassade...	D'ici fin juillet
Validation des participants	Début septembre 2024
Validation du programme	Début septembre 2024
Travail sur les livrables (contenu d'une déclaration commune, relations presse...)	Septembre – mi-octobre 2024
Organisation pratique du déplacement : réservation vols, hébergements...	Début septembre 2024
Déplacement	Mi-octobre 2024

STATUTS DU SMC

⇒ **Décision attendue :**

- ⇒ **Validation de la proposition de gouvernance suite au rachat de Courvoisier**
- ⇒ **Administrateurs stagiaires : validation des objectifs**
- ⇒ **Administrateurs de droit : continuité de l'article 5 des statuts du SMC**



- SMC : Proposition de décision du CA SMC :
« **Dans le cadre du rachat de la Maison Courvoisier par le groupe Campari, le Conseil d'Administration acte que**
- **Richard Costa Savelli est désigné représentant officiel de Campari France à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration du SMC**
- **Patrick Léger est désigné suppléant de Richard Costa Savelli.**
- **A titre exceptionnel, et ce jusqu'à la fin de la mandature, le Président du SMC invitera Patrick Léger en qualité d'expert à tous les Conseils d'administration et réunions de Famille, sans droit de vote. »**
- BNIC:
 - ✓ Richard Costa-Savelli et Patrick Léger restent membres de l'assemblée Plénière
 - ✓ Ils gardent chacun la coprésidence de leur commission
 - ✓ Patrick Léger reste représentant de la Famille du négoce au Comité Permanent



- Plusieurs objectifs
 - ✓ Préparer le remplacement d'un administrateur en cas de départ (retraite par exemple) : Invitation à toutes les réunions sur une durée limitée
 - ✓ Ouvrir les échanges et les discussions aux Maisons qui ne sont pas au CA // Initier à la gouvernance

- *Article 9-1 des statuts **Qualité d'administrateur de droit***
- *Sont administrateurs de droit les Quatre (4) premiers négociants membres adhérents au titre de la moyenne des volumes annuels de cognac*
- *Est également administrateur de droit sous réserve qu'il ne le soit pas déjà en application de la règle précédente - auquel cas, le suivant serait alors retenu - le premier négociant membre adhérent au titre de la moyenne des volumes annuels dans la catégorie des "autres utilisations cognac"*

Questions diverses : Note Préchauffage

- Contexte :
 - ✓ Expérimentation collective « Préchauffage en boucle fermée »
 - ✓ Discussion sur le cadre dans lequel l'expérimentation doit se poursuivre
- Proposition des experts:
 - ✓ Rédaction d'une note sur l'expérimentation, à destination de l'INAO
 - ✓ Discussion en cours avec le BNIC et l'UGVC sur les prochaines étapes
 - ✓ Pour une prise en compte de l'expérimentation lors de la prochaine campagne il est impératif que la note parte avant fin juillet.



RÉUNION DE LA FAMILLE DU NÉGOCE

17h30– 19h30

Approbation de l'ordre du jour et des relevés de décisions des réunions précédentes	Validation	5mn
Chine - dossier antidumping	Information	10mn
Gestion de campagne :		
<ul style="list-style-type: none">• Retour de la 1ère réunion du GT Adaptation du vignoble• Validation de la demande d'APN• Méthodologie prévisions de récolte 2024	Discussion et décision	30mn
Futur siège : état des lieux - validation du coût global et prochaines étapes (validation du coût d'arrêt ?)	Décision	30mn
Ecole de de production chaudronnerie	Information	15mn
Membres et Vice-Présidence du Conseil de Bassin	Décision	5mn
Nouvelle composition de la Famille du négoce à l'Assemblée Plénière, au comité permanent	Décision	10mn
Validation des membres de la commission de dégustation	Validation	5mn

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU RELEVÉ DE DÉCISION DE LA DERNIÈRE RÉUNION

⇒ **DECISION ATTENDUE :**

- 1) **Approuvez-vous l'ordre du jour?**
- 2) **Approuvez-vous le relevé de décision de la réunion de Famille du 12 juin 2024?**



CHINE - DOSSIER ANTIDUMPING

- **Procédure :**

- De nouveaux questionnaires personnalisés envoyés aux 3 entreprises échantillonnées, avec un délai de réponse très court.
- Le MOFCOM pourrait de nouveau envoyer des questionnaires // c'est ce qui a été fait dans l'enquête sur les véhicules électriques.

- **Prochaines étapes :**

- **Auditions :**

- Le 18 juillet, à Pékin.
- La COMUE s'est déclarée prête à participer selon les disponibilités

- **Visites sur place :**

- Pas prévues pour le moment

- **Autres enquêtes :**

- 17-06-2024 : Lancement d'une enquête antidumping du MOFCOM sur les importations de viande porcine en provenance de l'UE. Les Etats membres les plus touchés : Espagne, Pays-Bas,, Danemark, Irlande et France
- Selon les dernières informations, possibilité que cette enquête soit doublée d'une enquête antisubventions, et une nouvelle enquête contre le secteur laitier

GESTION DE CAMPAGNE

⇒ **Décision : validez-vous la demande d'APN ?**

Retour sur la 1ère réunion

Superficie en ha	88 488	91 617	94 746	94 846	94 946	95 046	95 146	95 246	95 346	95 446	95 546	95 646	95 746	95 846	95 946
Rendement à passer en chaudières en hl AP/ha	8,64	8,51	8,44	8,64	8,82	9,01	9,21	9,41	9,61	9,81	10,01	10,21	10,40	10,60	10,80

Constat :

- RAC inférieur à 10 hl AP/ha pendant 10 années => essayer d'agir sur le RAC
- Pas besoin d'APN jusqu'à la fin du BP 2024

- Préserver l'équilibre économique des exploitations (revenu à l'hectare à maintenir, coût à réduire...)
 - ✓ Augmentation du RAC
 - ✓ Baisse des coûts de production
- Tenir compte des autres régions viticoles (éviter déversement...)
 - ✓ Contractualisation
 - ✓ Engagement des affectations sur plusieurs années
- *Agir sur les stocks de Cognac de la Région Délimitée Cognac (?)*
 - ✓ Augmentation des ventes
 - ✓ Non couverture de la totalité des besoins
- Impossible de remettre en place les mêmes outils que dans les années 1990's
- → Disparition du cadre juridique OCM de l'époque

2 facteurs influent sur le RAC

- Les besoins Cognac des marchés => fixés maintenant avec le BP 2024
- La superficie affectée au Cognac (moins elle est importante, plus le RAC est élevé)

Comment agir sur la superficie affectée au Cognac?

- Le décalage des plantations nouvelles, des replantations (conserver les autorisations de plantations plus de 3 années) => **retarder l'arrivée de nouvelles superficies en vignes Cognac**
- **La réaffectation des superficies Cognac** vers les autres débouchés (VBM)

Quel process pourrait inciter les viticulteurs à réaffecter des superficies?

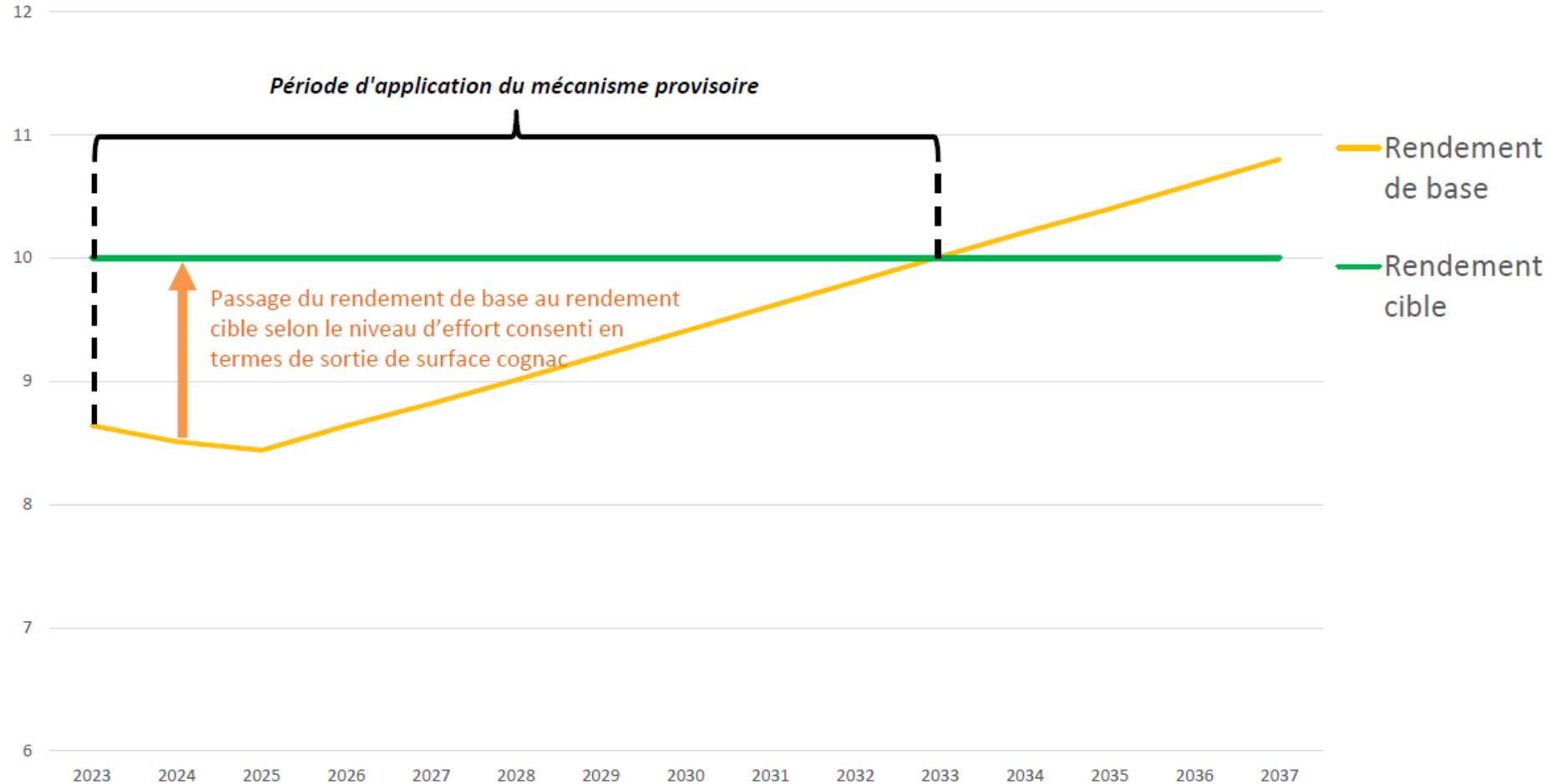
- **Le rendement différencié?**
- **Avoir un RAC différent selon les efforts consentis par les exploitations sur la baisse de la superficie affectée au Cognac**

Efforts : Leviers possibles

- Arrachage temporaire
- Autorisations de plantations en portefeuille
- Réaffectation des surfaces Cognac vers les autres débouchés (VBM)

1. Un mécanisme à rendement progressif qui s'adapte en fonction de l'effort consenti et à durée d'application limitée dans le temps

$\text{lax} = 16$



- Objectif : mise en œuvre du dispositif Campagne 2025/2026
- Être en état d'entreprendre des démarches avec le Ministère de l'Agriculture dès cet automne --> nécessité d'avoir défini la demande d'ici octobre.
- Nécessité d'un calendrier de travail soutenu du GT Adaptation du vignoble : Réunion de lancement le 8/07/2024
- Envoi de la présentation dans la foulée du 1er GT
- Propositions de créneaux pour une 2nd réunion avant fin juillet
- Puis rythme de 2 réunions par mois à compter de fin août

- Le scénario du BP retenu par le Comité Permanent ou autres scénarii étudiés : Besoin nul en APN pour les 15 prochaines années.
- Approche juridique :
 - ✓ Il n'est pas possible de demander 0Ha
 - ✓ Demander 1Ha ou moins= risque important d'absence de limitation de surfaces et possibilité de demandes individuelles
- Approche proposée par les services :
 - ✓ Une demande de 10Ha devrait permettre de rester crédible et d'éviter un refus



⇒ **Décision : validez-vous la demande d'APN ?**

FUTUR SIEGE : ÉTAT DES LIEUX

⇒ **Décision : Validez-vous le coût global et les prochaines étapes ?**

Coût Global = 33,2M€
Construction + foncier + frais projet = 25,8M€HT
Capex (labo + mobilier) = 3,6M€
Frais financier : 3,8M€

Surcoût: 3,5M€
Redman signale un manque de 4M€ pour boucler le projet. En cas de reprise d'ouvrage par la filière avec Wilmotte, surcoût d'environ 2,5M€
Modifications de plans importantes : 1M€



- Prochaines étapes :
- Eclaircir les coûts supplémentaires potentiels et les valider en CP// Cerner notre niveau de responsabilité vs Wilmotte – Redman
 - Avancer sur les recherches de subventions
 - Négocier une indemnisation de Redman



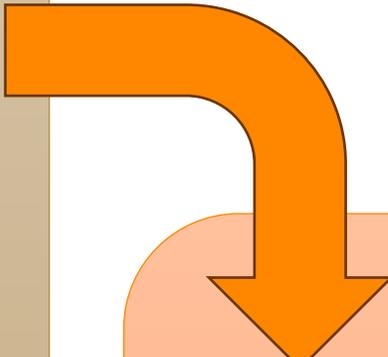
36,7M€ + 4M€ de TVA non récupérable sur des loyers SCI vers BNIC



ECOLE DE PRODUCTION DE CHAUDRONNERIE

Constats depuis 15 ans :

- Difficultés de recrutement
- Concentration d'entreprises en recherche de profils qualifiés
- Perte de savoir-faire & Raréfaction des compétences
- Pas de création de formation sur le bassin
- Difficultés de mobilité pour le public
- Impossibilité de travailler le cuivre en formation (non pris en compte dans le référentiel) - Formation non adaptée



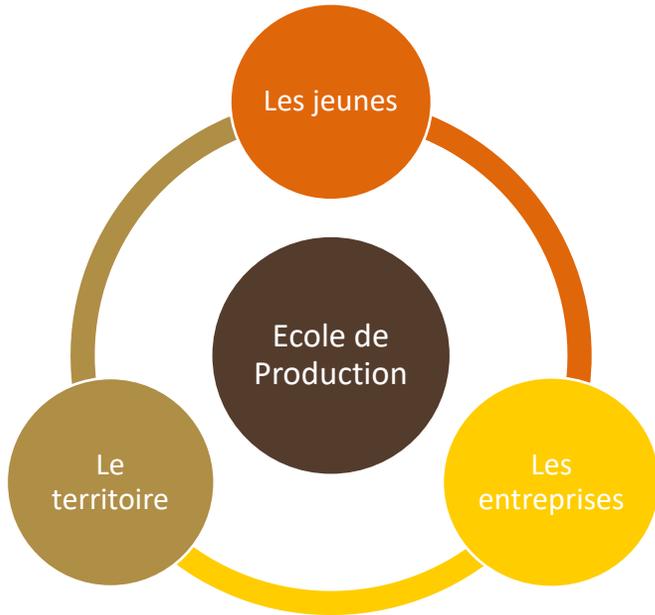
Objectifs

- Assurer la pérennité des compétences dans les entreprises
- Assurer le futur de la filière
- Proposer une formation en lien avec les entreprises
- Favoriser la transmission de savoirs en levant les freins à l'apprentissage pour les jeunes

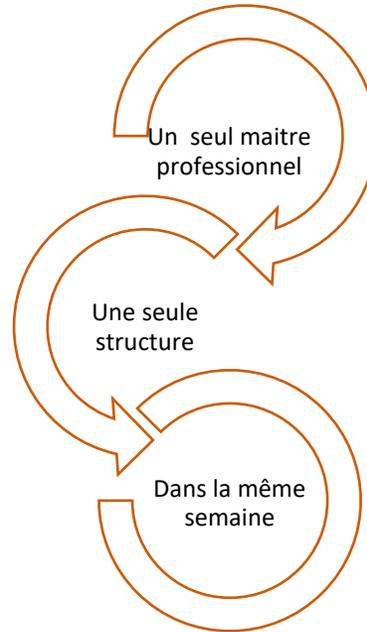
Création d'une école de production

**LES ÉCOLES
DE PRO
DUCTION**

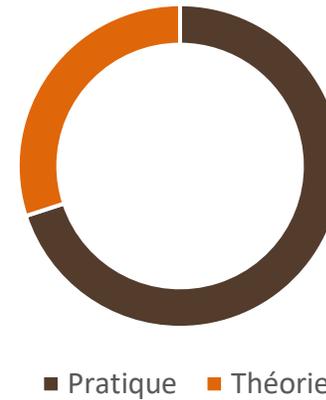
faire pour
apprendre



Une école de Production est un écosystème gagnant pour toutes les parties prenantes.

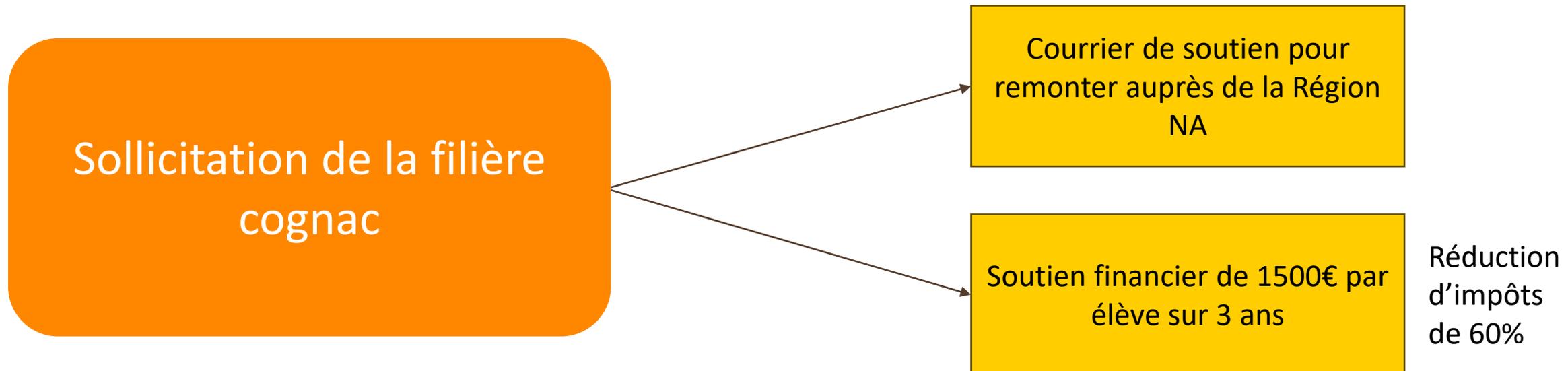


2/3 pratique et 1/3 théorie



8 à 14
élèves par
promotion

- Fort engouement pour le projet : Déjà 5 élèves sans communication réelle
- 800 000€ d'investissements sur 3 ans, autofinancés
- Budget équilibré sur les 5 prochaines années : 30% collectivités/ 27% DREETS /37% Sous-traitance
 - ✓ Recherche de solutions alternatives pour suppléer la Région qui parait se désengager => Solliciter le soutien des acteurs locaux



VICE- PRÉSIDENCE DU CONSEIL DU BASSIN

⇒ **Décision attendue : Validation des représentants envisagés**

- Président de la Fédération des Interprofessions : Eric Bilhouet (validé en CP)
- Vice-Présidence du Conseil de Bassin : Christophe Forget (représentant FranceAgrimer)
- Représentants de la Famille du Négoce :
 - Florent Morillon en tant que Président du BNIC
 - Patricia Gaborieau en tant que représentante France Agrimer
 - Eric Le Gall en tant que Président du SMC

NOUVELLE COMPOSITION DE LA FAMILLE DU NEGOCE A L'ASSEMBLEE PLENIERE AU COMITE PERMANENT

⇒ **Décision attendue : Validation de la composition**



Composition à valider

VALIDATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DEGUSTATION

⇒ **Décision attendue : Validation de la composition**

Rappel du contexte

- Désaccord entre les Famille : Le négoce voulait des suppléants , la viticulture s’y opposait
- Compromis :
 - Chaque collègue a 20 places incluant ou non des suppléants

MaisonsJ	Représentants
Hennessy	Olivier PAULTES
Martell	Christian GUERIN
Courvoisier	Catherine EMO
Rémy Martin	Baptiste LOISEAU
Camus	Julie LANDREAU
Meukow	Anne SARTAUD
Marnier Lapostolle Bisquit	Patrick LEGER
Distillerie de la Tour	Christophe FAURE
Bache Gabrielsen	Jean-Philippe BERGIER
Boinaud	Rémi BOINAUD
Larsen	David CROIZET
Château de Cognac	Agathe BOINOT
Hine	Paul SZERSNOVICZ
Tiffon	Aurélien JAYAT
Delamain	Charles BRAASTAD
ABK6	Frédéric DAVID
Jean Fillioux	Christophe FILLIOUX
Martell	Aldric DEHEC (suppléant)
Rémy Martin	Delphine CALMETTES (suppléant)
Hennessy	Elise ANDRIEUX (suppléant)



Les Maisons
de Cognac

FRANCE

Merci de votre participation